



## Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador

250, Place Chef Michel Laveau, bureau 201  
Wendake (Québec) G0A 4V0  
Tél. : 418-842-5020 • Téléc. : 418-842-2660  
www.apnql-afnql.com

## Assembly of First Nations Quebec-Labrador

250, Place Chef Michel Laveau, Suite 201  
Wendake, Quebec G0A 4V0  
Tel.: 418-842-5020 • Fax: 418-842-2660  
www.apnql-afnql.com

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

#### Commission Viens : L'APNQL entend interpeller les instances internationales

*Wendake, le 13 décembre 2018* – Le chef de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL), Ghislain Picard, a témoigné aujourd'hui pour une quatrième fois devant la *Commission sur les relations entre les Autochtones et certains services publics* (Commission Viens). Lors de son intervention, le chef Picard a présenté les recommandations de l'APNQL, en particulier celles concernant l'accès aux mécanismes des Nations Unies.

« À l'approche de la fin des travaux de la Commission Viens, je tiens d'abord à saluer le courage et la persévérance des femmes des Premières Nations. La confiance envers un système de justice devrait être inébranlable mais à la lumière de leurs témoignages, force est de croire que beaucoup de travail reste à faire et que les instances internationales peuvent constituer un recours. En dépit des limites de son mandat, j'invite la Commission à se pencher sur les difficultés d'accès à la justice, en particulier pour les femmes des Premières Nations, en vue de faciliter leur accès aux mécanismes des Nations Unies, puisque tous les dossiers ne se rendent pas en justice ici au Canada, et au Québec, dans l'état actuel des choses », a déclaré Ghislain Picard, chef de l'APNQL.

« Il est impossible de conclure ces travaux sans retourner aux cas d'abus qui sont à l'origine de ce processus et qui ont causé et causent encore des souffrances aux femmes de nos nations. Nous jugeons inacceptable qu'elles n'aient pu trouver de réponses satisfaisantes aux trop nombreux cas de discrimination à leur égard », a tenu à ajouter le chef Picard devant l'honorable Jacques Viens, président.

En outre, lors de sa présentation, le chef de l'APNQL a rappelé les trois principaux enjeux martelés depuis des années auprès du gouvernement du Québec, soit de reconnaître, dénoncer et combattre le racisme systémique ambiant au sein des institutions et de la population. Ensuite, de réparer les torts subis par les victimes, en particulier celles des Premières Nations. Finalement, il a réitéré celui de reconnaître le droit des Premières Nations d'assurer leurs propres services policiers.

C'est dans ce contexte que les recommandations suivantes ont été déposées par le chef de l'APNQL devant la Commission Viens :

- 1) que la Commission soutienne les plaignantes désireuses de déposer des communications individuelles portées contre le gouvernement du Canada devant le *Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes*;

- 2) que la Commission affirme clairement le droit des Premières Nations d'assurer leurs propres services policiers ou d'en recevoir qui soient adaptés culturellement à la réalité de chaque nation et communauté et prenne position sur les implications qui découlent de ce constat;
- 3) que le Québec adopte et mette en œuvre la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*; et
- 4) qu'il soit créé une entité permanente chargée de s'assurer que l'activité gouvernementale provinciale soit assujettie au droit en vigueur et respecte les normes nationales et internationales au chapitre des droits et des enjeux des peuples autochtones.

L'APNQL a tenu à remercier l'équipe de la Commission et de façon particulière, le commissaire pour son écoute. « Au nom de l'APNQL, je tiens à transmettre mes remerciements au commissaire Viens qui a mis en place les conditions nécessaires pour entendre le plus grand nombre de témoignages possibles. Nous serons en attente du rapport et des recommandations », a conclu le chef Ghislain Picard.

Une copie du mémoire de l'APNQL à la Commission Viens est disponible au : <http://apnql.com/fr/>

### **À propos de l'APNQL**

L'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador est l'organisme politique qui regroupe 43 chefs des Premières Nations au Québec et au Labrador. Suivez l'APNQL sur Twitter @APNQL.

Renseignements :

Alain Garon, conseiller aux communications: [agaron@apnql.com](mailto:agaron@apnql.com)

Cell. : 418 254-4620